

SÉANCE DU MARDI 23 MARS 2021 – 15h00
RELEVÉ D'AVIS

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE, EN SA
SÉANCE A DISTANCE DU MARDI 23 MARS 2021,

Les points de l'ordre du jour suivant ont été approuvés par le Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
(CFVU) de l'Université Clermont Auvergne :

- 1- Élection du/de la vice-Président.e chargé.e de la Formation (DÉLIBÉRATION A DISTANCE 2021-03-23-02)
- 2- Adaptation des modalités de stage au contexte sanitaire | ADDENDUM (DÉLIBÉRATION A DISTANCE 2021-03-23-03)
- 3- Cadrage des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) adaptées au contexte sanitaire pour les semestres pairs (DÉLIBÉRATION A DISTANCE 2021-03-23-04)
- 4- MCCC adaptées au contexte sanitaire (DÉLIBÉRATION A DISTANCE 2021-03-23-05)

Le Président de l'Université Clermont Auvergne,

Mathias BERNARD